

Formations

JÉRÔME VOLLE / Vice-président de la FNSEA en charge de la commission emploi, Jérôme Volle revient sur les bons chiffres de l'apprentissage dans le secteur agricole. En 2021, 21 000 entreprises agricoles ont signé un contrat d'apprentissage avec 27 206 jeunes.



« L'engouement pour l'apprentissage agricole est réel »

Les chiffres de l'apprentissage en agriculture viennent d'être publiés. Quelle est votre première réaction ?

Jérôme Volle : « Je suis très heureux que le secteur agricole soit aussi attractif et qu'il offre une palette de formations aussi large. Ce sont plus de 21 000 entreprises qui ont signé un contrat d'apprentissage en 2021 avec 27 206 jeunes, majoritairement dans des entreprises de moins de onze salariés. Ce qui représente 30 % de contrats de plus qu'en 2020 et 28 % d'entreprises en plus qui se sont mobilisées. La grande majorité des apprentis (56 %) ont découvert les métiers de l'agriculture quand d'autres, toujours au contact avec la nature, sont allés se former auprès d'entreprises du paysage, dans le secteur forestier ou dans les services associés à l'agriculture. »

La politique de l'État a-t-elle été profitable à cet essor de l'apprentissage ?

J.V. : « Il est indéniable que l'accompagnement de l'État a été déterminant. Les aides accordées à partir de l'été 2020 aux employeurs pour l'embauche d'un apprenti sont maintenues pour les contrats signés jusqu'au 30 juin 2022. Elles permettent de soutenir le financement du salaire d'un apprenti pendant un an, à raison d'un maximum de 5 000 euros pour un jeune de moins de 18 ans ou 8 000 euros pour un majeur.

Ces aides viennent parfois également aider certains employeurs à passer le cap de l'embauche d'un apprenti. Je pense enfin qu'elles viennent accompagner un véritable mouvement de fond qui monte petit à petit en puissance. Nos jeunes sont aujourd'hui en quête de repères, de sens, d'utilité. Les métiers de l'agriculture qui touchent directement au vivant rentrent clairement dans ces catégories. Je ne pense pas que dans d'autres secteurs économiques, l'engouement soit aussi prégnant. »

Quels sont les atouts de l'apprentissage ?

J.V. : « Ils sont nombreux, pour les maîtres d'apprentissage comme pour les jeunes. Ces derniers peuvent aisément allier théorie et pratique, se mettre dans la peau de l'agriculteur, appréhender les spécificités et les subtilités du métier. L'apprentissage permet aux jeunes garçons ou aux jeunes filles de maintenir un pied dans la formation initiale tout en travaillant. Ils sont d'ailleurs de plus en plus nombreux à valider leur choix d'orientation et exercer un métier agricole à la suite de leur formation. Il n'est pas rare que des exploitants embauchent leurs apprentis en salariés, leur proposent parfois de s'associer ou même de reprendre leur ferme. Pour le maître d'apprentissage, les avantages

sont aussi réels : il bénéficie d'un appoint de main-d'œuvre à moindre coût et la transmission des compétences est toujours un acte valorisant et enrichissant. Son rôle est d'accompagner les jeunes dans la technicité du métier, qui recouvre de multiples aspects : matériels, approche prophylactique végétale et/ou animale, réflexion sur les investissements, économie de l'exploitation, tâches administratives, bien-être animal, protection de l'environnement, etc. Il donne aussi aux apprentis l'envie du métier, et surtout, il les met en responsabilité. C'est d'ailleurs un des axes moteurs de l'apprentissage. Cette stratégie gagnant-gagnant marche très

bien, d'autant plus que l'insertion des jeunes est quasi garantie, tout comme la réussite au diplôme. Enfin, et c'est à noter, nous avons en agriculture le taux de rupture le plus bas de France en apprentissage : seulement 10 %. Ce qui veut dire que 90 % de nos jeunes

se plaisent dans le métier et que les employeurs savent les accueillir dans de bonnes conditions. La FNSEA a d'ailleurs conçu une formation pour accompagner les maîtres d'apprentissage dans ces fonctions. » ■

Propos recueillis par Christophe Soulard



Jérôme Volle, vice-président de la FNSEA en charge de la commission emploi.





PORTES OUVERTES 2022
Dimanche 20 Mars de 14 H à 18 H

SUR RENDEZ-VOUS

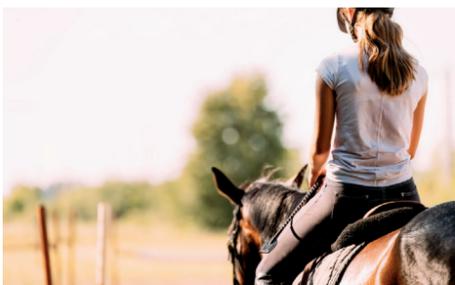
<ul style="list-style-type: none"> • 4ème - 3ème • 2nde Générale & Technologique • Bac Technologique STAV • Bac Général • Bac Professionnel C.G.E.A. • BTSa Productions Animales 	<ul style="list-style-type: none"> • BTSA Technico-Commercial : Produits alimentaires et boissons <p><i>Par apprentissage :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • BTSA Analyse Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole • Bac Professionnel C.G.E.A. • C.S. Produits Fermiers
--	--

LYCÉE AGRICOLE PRIVE E. GAUTIER — RESSINS
42720 NANDAX

Tél. : 04.77.23.70.10 www.ressins.com



MFR du Forez: depuis 70 ans la culture de l'alternance



La Maison Familiale Rurale du Forez est reconnue pour ses formations hippiques par alternance.



Grâce aux stages dans des domaines différents, la MFR permet de construire son orientation en découvrant la réalité du travail.

L'ALTERNANCE POUR CHOISIR SON ORIENTATION

La MFR propose un cadre familial (100 élèves présents chaque semaine), des classes à petits effectifs (20 élèves) propices à un bon accompagnement du jeune dans son projet. Avec 20 semaines de stage par an, trois métiers choisis par le jeune, dès la 4^e, la MFR permet de construire son orientation en découvrant la réalité du travail.

L'ALTERNANCE POUR SE PROFESSIONNALISER

La Maison Familiale Rurale du Forez est reconnue pour ses formations hippiques par alternance : nombre de professionnels des courses et du sport équestre sont passés par Mornand ! Le CAPa Lad Cavalier d'Entraînement et le Bac Pro Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique permettent de maîtriser l'entraînement et les soins apportés aux chevaux, de créer son entreprise. L'alternance offre à chaque jeune une véritable expérience de terrain, une carte de visite propice à son insertion professionnelle.

Depuis la rentrée 2020, la MFR a ouvert l'ensemble de son dispositif, Bac Pro compris, à l'apprentissage. Depuis 15 ans, le BTSa Productions Animales permet d'approfondir ses connaissances dans le domaine de l'élevage équin, mais aussi porcin et bovin. La MFR forme ainsi des techniciens agricoles particulièrement recherchés sur le marché de l'emploi. A la rentrée 2022, la MFR proposera le BTSa en formation initiale (statut stagiaire) qui viendra compléter le statut apprenti. Le BTSa permet aussi de continuer son cursus dans l'enseignement supérieur, notamment la formation CG Repro (Conseiller en Génétique et Reproduction animale) ouverte à cette rentrée 2021 afin de devenir technicien d'insémination pour répondre à une demande croissante dans ce secteur. L'alternance à la MFR, c'est aussi retrouver l'envie d'apprendre, la confiance en soi et la fierté de réussir : 88% de lauréats aux examens de juin 2021.

Pour plus d'informations, la MFR organise ses journées portes ouvertes le 05 mars de 9h à 17h et le vendredi 20 mai de 16h à 20h.

MFR
MORNAND EN FOREZ
CULTIVONS LES RÉUSSITES

MFR-CFA DU FOREZ
848 Route de Montbrison Les Maréchaux
42600 MORNAND EN FOREZ - 04 77 97 17 77
mfr.mornand-en-forez@mfr.asso.fr
www.mfrduforez.fr



Formations par alternance

Nos Journées Portes Ouvertes

Samedi 05 Mars 2022

Vendredi 20 Mai 2022

" Notre expérience au service de vos projets "

4ème 3ème d'orientation

CG Repro

BTS PA

BAC PRO CGEH

BP JEPS

Animateur d'équitation

CAPa Lad Cavalier d'Entraînement

